

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE SELON UNE APPROCHE FONDÉE SUR LE GENRE

3.1 DYNAMIQUES DE GENRE ET BIODIVERSITÉ AGRICOLE49

Points clé pour fiche d'information 3.1
Fiche de processus 3.1 – Notes pour le formateur

3.2 UTILITÉ ET AVANTAGES DE LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE SELON UNE APPROCHE FONDÉE SUR LE GENRE53

Points clé pour la fiche d'information 3.2
Fiche de processus 3.2 – Notes pour le formateur

3.3 PRENDRE EN COMPTE LE GENRE DANS LES INITIATIVES DE BIODIVERSITÉ AGRICOLE59

Points clé pour fiche d'information 3.3
Fiche de processus 3.3 – Notes pour le formateur

Lectures essentielles
Références



COMPRENDRE LE CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Dans le Module 1 nous avons appris que les hommes et les femmes jouent des rôles importants et souvent distincts, dans la gestion et la conservation de la biodiversité agricole. Il existe fréquemment une différence de genre sur le plan de la répartition du travail et des responsabilités dans le domaine agricole. Les hommes et les femmes, en raison de leurs exigences et de leurs objectifs différents, sont ainsi responsables de la gestion de différents aspects de la biodiversité agricole. Ceci a un impact sur leur connaissance de la gestion et de l'utilisation d'éléments spécifiques de la biodiversité agricole.

Dans le Module 2, l'importance d'analyser la biodiversité agricole dans un cadre de moyens d'existence plus vaste, a été mise en valeur. La réalité sur le plan des relations entre hommes et femmes et de leurs liens avec la biodiversité agricole est beaucoup plus complexe. De plus, il faudrait également analyser un nombre de tendances et de chocs qui ont des effets sur la gestion et la conservation de la biodiversité et des savoirs locaux (veuillez consulter le Module 2, Tableau 1, Cadre des moyens d'existence durable).

- ⊗ **Changement dans les habitudes alimentaires:** la culture et les valeurs culturelles sont et ont été la force motrice de la gestion et de la conservation de la biodiversité. Cela est dû au fait que la diversité culturelle et la diversité biologique sont étroitement liées. En d'autres termes, les cultures et les habitudes alimentaires représentent un aspect important de la culture des populations. Le rôle des femmes dans la sphère domestique comprend la cuisine, la préparation des repas et bien souvent, la plantation de cultures particulières. La tâche d'une femme est essentiellement constituée par la récolte, la préparation et la gestion de plantes sauvages (Howard, 2003). Avec la disponibilité croissante d'aliments industriels tels que les pâtes et le pain, les habitudes alimentaires des communautés rurales sont en train de changer. Souvent, c'est l'augmentation de la charge de travail des femmes qui contribue aux changements alimentaires, dans la mesure où les femmes ont moins de temps pour préparer la nourriture. Ceci est surtout vrai dans les ménages qui sont dirigés par des femmes à cause de la migration des hommes ou du VIH/SIDA. Le changement des habitudes alimentaires peut porter à la détérioration des connaissances des femmes en matière de transformation, préparation et stockage aussi bien qu'à la dégradation de la diversité des plantes, de la sécurité alimentaire et de la santé de la famille (Howard, 2003).
- ⊗ **Substitution des cultures locales:** les cultures locales sont communément remplacées par des cultures commerciales. Cela signifie souvent que les hommes prennent la relève des femmes. Ce changement peut avoir des répercussions sur la capacité des femmes à remplir les obligations du ménage, y compris l'approvisionnement alimentaire traditionnel, la sécurité alimentaire et la diversité des plantes. Par exemple, une étude de cas du Mali (Wooten, 2003) a montré que les changements dans la production horticole qui entoure Bamako, ont porté à un changement dans les rôles des femmes et des hommes. Au cours des dernières décennies, le jardinage qui était auparavant étroitement lié aux femmes et à l'économie alimentaire est devenu une affaire d'hommes et une entreprise commerciale. Les femmes ont donc dû trouver d'autres lieux pour faire pousser les plantes traditionnelles nécessaires à la réalisation de leur sauce.

- ⑥ **Développement des infrastructures des marchés:** il y a une tendance croissante à l'intégration des communautés et des particuliers en marchés. Avec ce mouvement vers une agriculture plus orientée vers la commercialisation, les technologies modernes et les innovations ont créé des systèmes fortement dépendants d'intrants externes qui ont souvent esquivé les femmes. Les raisons sont nombreuses, comme par exemple l'accès limité des femmes aux facilités de crédits et à l'information en raison du manque de possibilités de formation. Ces tendances de développement ont eu souvent un effet neutre sur les femmes ou bien ont porté au déplacement de leurs activités agricoles. Les femmes ont dû se déplacer vers des terres de plus en plus marginales, ce qui a abouti au remplacement des cultures et des races d'animaux locales. À son tour, cela peut avoir des implications plus importantes sur la sécurité alimentaire des ménages.

- ⑥ Aujourd'hui, dans de nombreuses régions du monde, la tendance est à **l'accroissement de la féminisation de l'agriculture**. Étant donné que la participation des hommes à l'agriculture est en déclin, le rôle des femmes dans la production agricole devient de plus en plus important. La guerre, la maladie et la mort par VIH/SIDA ont réduit les populations rurales. Une autre raison principale de la féminisation de l'agriculture, c'est la migration des hommes des régions rurales vers les villes et les cités à la recherche d'un emploi rémunéré dans leur propre pays ou à l'étranger. En Afrique, par exemple, dans les régions rurales, la population masculine a chuté rapidement tandis que la population féminine reste relativement stable. Au Malawi, entre 1970 et 1990, la population rurale masculine a chuté de 21.8 pour cent, tandis que celle féminine a diminué de 5.4 pour cent seulement. Cette tendance a conduit à une augmentation de la proportion de ménages dirigés par des femmes. Aujourd'hui, environ un tiers de tous les ménages ruraux d'Afrique subsaharienne sont dirigés par des femmes. Des études ont montré que les femmes chefs de ménages ont tendance à être plus jeunes et moins instruites que leurs homologues masculins. En général, elles ont moins de terre, moins de capitaux et manquent de main d'oeuvre agricole. Ces changements mènent souvent à des ajustements dans la répartition des cultures et des systèmes agricoles (FAO. Sans date).

Des chocs au sein du contexte de vulnérabilité ont un effet sur les relations hommes-femmes et leur interaction avec les autres biens de subsistance. Le VIH/SIDA représente un exemple important parce que dans toute l'Afrique des millions de ménages ont été touchés.

Pour les ménages qui dépendent de l'agriculture, la réaffectation du travail au sein du ménage causée par le VIH/SIDA, peut mener au déclin de la production, qui, à son tour, peut se traduire par l'insécurité alimentaire et surtout par une diminution des biens financiers. Les ménages peuvent alors répondre par des stratégies d'affrontement supplémentaires. En Ouganda, par exemple, la réponse initiale typique d'un ménage agricole, c'est de changer la combinaison des produits agricoles. Le ménage se concentre en premier lieu sur la production afin de produire suffisamment pour la subsistance; ensuite il cultive un surplus pour le vendre au marché (Armstrong, 1993). Une autre réponse commune consiste à réduire la terre cultivée, ce qui diminue les rendements (FAO, 2003). Une récente étude d'un cas ougandais a montré que cela était particulièrement évident dans les ménages touchés par la maladie et dirigés par des femmes; elles cultivaient seulement 1.3 acre en moyenne, par rapport aux ménages masculins touchés, qui en cultivaient 2.5 (FAO, 2003).



On a observé que certains ménages touchés par le SIDA se sont lancés dans la production animale en alternative à la production de cultures. Cette stratégie est adoptée quand les sols deviennent stériles et les pratiques de gestion des cultures trop exigeantes par rapport au travail qu'il est possible de fournir. D'autres ménages vendent plus fréquemment du bétail pour payer les factures médicales et les dépenses des funérailles. Les ménages touchés passent souvent à l'élevage d'un plus petit cheptel comme les porcs et les poulets qui requièrent un travail moins intensif et sont souvent plus faciles à gérer pour les femmes. De même, à cause du VIH/SIDA, les agriculteurs passent des cultures intensives à celles qui requièrent moins de travail, sont résistantes à la sécheresse et peuvent être cultivées toute l'année, comme le manioc et la pomme de terre douce. On a observé également une diminution de la production des cultures commerciales. Souvent, pour optimiser la sécurité alimentaire du ménage, les agriculteurs choisissent de se concentrer dans la production de cultures secondaires pour la subsistance (White et Robinson, 2000).

La réaction d'un ménage touché par le VIH/SIDA est souvent celle de retourner aux cultures locales et aux systèmes agricoles fondés sur les animaux d'élevage. Ceci illustre la façon dont les chocs peuvent avoir un impact sur les relations hommes - femmes et sur la gestion des stratégies de subsistance.

Points clé

- Les hommes et les femmes jouent souvent des rôles différents dans la gestion et la conservation de la biodiversité agricole. Il est évident qu'il existe, dans le domaine agricole, une division du travail, des rôles et des responsabilités en fonction du genre.
- Un certains nombres de tendances et de chocs influencent la gestion et la conservation de la biodiversité agricole et des savoirs locaux. Ceux-ci influencent également les relations entre hommes et femmes.
- La culture et les valeurs culturelles sont et ont été la force motrice de la gestion et de la conservation de la biodiversité. Le changement de la culture et des habitudes alimentaires peut mener à la dégradation du savoir des femmes dans les domaines de la transformation, de la préparation et du stockage de la nourriture. Cela peut également mener à la dégradation de la diversité des plantes, de la sécurité alimentaire et de la santé de la famille.
- Avec une agriculture toujours plus orientée vers la commercialisation, les technologies modernes et les innovations ont créé des systèmes fortement dépendants d'intrants externes. Ces systèmes dépendent souvent d'espèces et de variétés introduites, qui ont amené des changements dans les rôles assignés à chaque sexe.
- Les changements au sein de la composition du ménage influencent les ressources de travail disponibles et ont des effets importants sur les pratiques de gestion agricole et sur la biodiversité agricole.
- Des chocs au sein du contexte de vulnérabilité, tels que le VIH/SIDA, ont un impact sur les relations entre hommes et femmes et sur les interactions avec les autres moyens de subsistance.





3.1 FICHE DE PROCESSUS – NOTES À L'ATTENTION DU FORMATEUR

OBJECTIF: la fiche d'information 3.1 a pour but de sensibiliser les participants à l'importance de prendre en considération et de comprendre le contexte dans lequel la gestion et la conservation de la biodiversité agricole prennent place. La compréhension de la nature dynamique de ce contexte est fondamentale pour planifier une intervention fructueuse et sensible aux questions de genre.

LES OBJECTIFS DE L'APPRENTISSAGE: les participants comprennent l'influence des tendances et des chocs sur la biodiversité agricole et reconnaissent l'importance des relations entre hommes et femmes au sein de ce contexte.

PROCESSUS

- 1) Les participants doivent être encouragés à explorer les questions soulevées dans la fiche d'information 3.1 selon leur propre expérience professionnelle. Le formateur peut faciliter ce processus en formant trois groupes; les groupes peuvent explorer les chocs possibles, les tendances, les saisons qui peuvent influencer la biodiversité agricole du point de vue du genre. Les membres du groupe peuvent s'asseoir tous ensemble et «échanger» leurs idées, qui peuvent être ensuite présentées après quelques temps à l'assemblée. Cet exercice ne devrait pas prendre plus d'une heure.
- 2) Ensuite, le formateur peut compléter les résultats avec d'autres questions clé mises en valeur dans cette fiche d'information. A ce stade, il est important de rappeler la discussion sur le Cadre des moyens d'existence durables introduits dans le Module 2. Dans la mesure du possible, un graphique des moyens d'existence (Tableau 1) devrait être mis à disposition tout au long du cours.
- 3) Le formateur peut faciliter une plateforme de discussion, pour explorer les effets négatifs et positifs des changements de genre sur la biodiversité agricole. Cette discussion ne devrait pas durer plus d'une heure, y compris avec la courte préparation.

RÉSULTATS: les participants ont fait l'expérience de l'utilité du cadre des moyens d'existence et l'ont utilisé pour étudier son influence sur la gestion du contexte de la biodiversité agricole et des relations entre hommes et femmes.

TEMPS ATTRIBUÉ: Minimum 3 heures

UTILITÉ ET AVANTAGES DE LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE SELON UNE APPROCHE FONDÉE SUR LE GENRE

Pour comprendre les valeurs et les avantages de la biodiversité agricole du point de vue du genre, il est important de prendre d'abord en considération les différentes valeurs et les bénéfices de la biodiversité agricole en général. Il convient d'identifier deux catégories principales de valeurs: les valeurs d'usage et celles de non-usage¹. Les valeurs d'usage à leur fois peuvent être réparties en trois sous catégories:

- ⑥ Les **valeurs d'usage direct** correspondent aux bénéfices tirés directement de l'usage de la ressource, comme il en est le cas pour la nourriture, le fourrage, le logement, les médicaments et la commercialisation. Ces valeurs peuvent être ensuite divisées en valeurs monétaires et valeurs de non monétaires. Cette distinction est importante pour comprendre les différences de genre.
- ⑥ Les **valeurs d'usage indirect** correspondent aux bénéfices tirés des fonctions des écosystèmes: elles comprennent l'adaptabilité à des environnements marginaux et la contribution à des cycles nutritifs. Les valeurs culturelles et sociales qui dérivent de la biodiversité agricole y sont également incluses (par exemple, le statut social).
- ⑥ Les **valeurs d'option** proviennent de la valeur placée sur l'utilisation future d'un bien. On peut les considérer comme une assurance contre le risque de maladies ou de changement climatique.

Les **valeurs de non-usage** comprennent la valeur d'existence, par exemple les communautés biologiques ou les régions qui offrent de très beaux panoramas représentent une valeur par leur simple existence. Elles sont souvent évaluées en termes rudimentaires; selon ce que les populations sont prêtes à dépenser pour empêcher qu'une espèce ne disparaisse ou qu'une région soit exploitée (Funtowicz et Ravetz, 1994). La valeur d'existence est importante pour un plus vaste groupe de parties prenantes dans la mesure où elle n'est liée à aucun usage direct. Par exemple, des personnes sont prêtes à payer pour voir, dans d'autres pays, une faune et une flore qui n'existent pas chez eux.

La gamme des valeurs et des avantages qui dérive de la gestion de la diversité agricole est étroitement liée aux moyens d'existence adoptés par les populations et aux objectifs qu'elles poursuivent. (Veuillez consulter le Module 2, Stratégies relatives aux moyens d'existence et résultats relatifs aux moyens d'existence).

Les valeurs d'usage direct ont une importance plus immédiate pour la gestion de la biodiversité agricole. Nous savons que la biodiversité agricole peut être soutenue seulement si les personnes qui la gèrent en tirent des bénéfices ou peuvent en faire une utilisation directe. Nous allons donc nous concentrer plus principalement sur ces types de valeurs. Si l'on applique une perspective différenciée par genre aux valeurs d'usage direct, nous pourrions mieux comprendre les bénéfices qui dérivent de la gestion de la biodiversité agricole.

Si l'on prend comme exemple la gestion de l'élevage, nous savons que les hommes et les femmes du monde entier participent à la production animale. Cependant, les hommes et les femmes, généralement:

¹ Pour des exemples concernant ces différentes valeurs, veuillez consulter Anderson, S.2003. Moyens d'existence durables dans le domaine de la conservation des ressources génétiques animales. Dans Conservation and sustainable use of agrobiodiversity. Manila, CIP-UPWARD en collaboration avec GTZ, IDRC, IPGRI et SEARICE.



- ⊗ possèdent différentes espèces animales. Les hommes ont tendance à être responsables du bétail et des animaux les plus gros et les femmes des animaux plus petits, tels que les petits ruminants et les volailles.
- ⊗ ont des responsabilités différentes. Indépendamment de qui possède les animaux, les femmes sont souvent responsables des soins des jeunes animaux, du nettoyage des étables ou de la traite. Les hommes s'occupent de l'élevage, de la reproduction et de l'abattage. Les femmes sont également responsables des soins quotidiens et les hommes de la gestion et de l'administration.
- ⊗ font une utilisation différente des produits dérivés des animaux. Dans de nombreuses sociétés, les femmes utilisent les animaux pour le lait et les produits laitiers tandis que les hommes utilisent leur viande, leur peau et se servent des animaux pour travailler la terre.

Les hommes, tout comme les femmes, bénéficient des valeurs d'usage direct qui dérivent de l'élevage des animaux. Cependant, les hommes se concentrent sur la valeur monétaire, obtenue par le biais de la commercialisation des produits des animaux d'élevage ou des animaux eux-mêmes, tandis que pour les femmes, souvent, les valeurs non monétaires sont d'une importance majeure (Anderson, 2003).

Des caractéristiques semblables s'appliquent à la gestion des ressources phytogénétiques. Dans ce domaine, les femmes sont souvent chargées de la gestion et de la conservation des cultures vivrières de moindre importance qui sont utilisées pour la consommation domestique et les propriétés médicinales. Certaines espèces poussent souvent dans le jardin de la maison, ou bien elles sont intercalées sur de petites superficies au sein des lopins de terre. Les hommes, au contraire, s'occupent fréquemment des cultures de base et des cultures commerciales qui se font dans les champs à l'extérieur de l'exploitation. L'exemple du village de Bamana au Mali ci-dessous, montre la répartition des rôles et des responsabilités dans la production des cultures (voir boîte 1).

[Boîte 1] RÉPARTITION DES RÔLES ENTRE HOMMES ET FEMMES DANS LA PRODUCTION DE CULTURES AU VILLAGE DE BAMANA (MALI)

Au village de Bamana, au Mali, les hommes travaillent ensemble dans le principal groupe de terres hautes (*foraba*). Ces terres se trouvent dans une zone de brousse à quelques kilomètres du village. Là, ils produisent une suite de récoltes de base qui comprend le sorgho (*nyo* – *Sorghum bicolor*), le millet, (*sanyo* – *Pennisetum glaucum*) le blé (*kaba* – *Zea mays*), les doliques (*sho* – *vigna unguiculata*), les arachides (*tiga* – *Arachis hypogaea*) et les arachides Bambara (*tiganinkuru* – *Voandzeia subterranea*).

Les femmes, au contraire, sont responsables de la culture et de la collecte des plantes qu'elles utilisent pour préparer les sauces qui donnent du goût aux céréales des hommes lors des repas quotidiens. Pendant la saison des pluies, les femmes mariées travaillent individuellement sur les terres hautes qui leurs sont assignées par le *dutigiw* pour produire le *nafenw* ou «sauces-choses». Dans la plupart des cas, les femmes intercalent des arachides (*tiga* – *Arachis hypogaea*), des doliques, du Kénaf, (*dajan* – *Hibiscus cannabinus*), de l'oseille rouge (*dakumun* ou *dabilenni* – *Hibiscus sabdariffa*), des gombos (*gwan* – *Abelmoschus (Hibiscus esculentus)*) et du sorgho. Leurs systèmes de cultures sont concentrés sur des plantes alimentaires traditionnelles et sur des légumes à feuilles qui représentent un complément aux cultures de base et qui sont cultivées sur les *forabaw*. Une grande partie des cultures des femmes sont destinées à la consommation directe mais, de temps en temps, certains produits sont vendus pour gagner de l'argent qui est utilisé pour acheter des ingrédients commerciaux pour les sauces, tels que les bouillons-cubes, l'huile végétale ou le sel. En plus de la culture de produits savoureux sur les terres hautes durant la saison des pluies, les femmes récoltent, tout au long de l'année, diverses plantes sauvages ou semi sauvages dans leurs champs ou dans les régions de brousse qu'elles utilisent dans leurs sauces. Par exemple, elles récoltent et transforment les feuilles de baobab (*Adansonia digitata*) pour en faire les ingrédients principaux de la sauce. Elles utilisent les fruits du karité (*butryospermum parkii*) pour en faire des huiles alimentaires et des lotions pour la peau. Elles entretiennent ces arbres dans leurs champs et utilisent les espèces qui se trouvent dans les zones de brousse autour du village. De cette manière une grande variété de plantes sauvages et semi sauvages est régulièrement utilisée pour leurs sauces.

Source: Wooten, 2003.



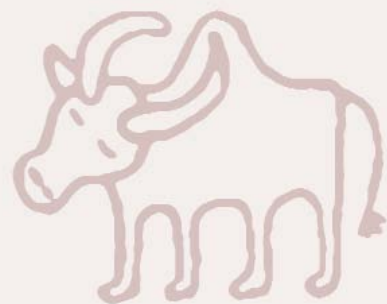
Cependant, ces responsabilités peuvent changer. Par exemple, avec la migration des hommes, les femmes remplissent le rôle des hommes et la décentralisation peut conduire à un changement d'orientation qui passe de la production de lait à la production de viande. De plus, la mécanisation ainsi que d'autres innovations techniques, peuvent impliquer les hommes dans des systèmes de production qui faisaient autrefois strictement partie du domaine des femmes.

Pour apprécier et comprendre les gains et les avantages qui dérivent de la biodiversité agricole du point de vue du genre, les quatre points suivants sont importants:

- ⑥ déterminer le partage actuel du travail et la responsabilité des différentes cultures/animaux d'élevage;
- ⑥ évaluer le rôle des cultures/animaux d'élevage dans l'économie du ménage des hommes et des femmes. Par exemple, les femmes utilisent les cultures/les animaux d'élevage et les produits dérivés des animaux d'élevage pour la consommation familiale, pour créer des revenus, pour investir leurs économies ou pour une sécurité économique future ou contre les risques personnels;
- ⑥ prendre en compte les diverses utilisations des cultures/animaux d'élevage dans l'économie locale – par exemple, la traction animale, la viande, le lait, le fumier, le cuir, la laine ou encore les utilisations cérémoniales;
- ⑥ inclure la transformation/la commercialisation des récoltes/animaux d'élevage et les produits animaux, dans lesquels les femmes jouent souvent un rôle fondamental.

Ces différences fondées sur le genre reflètent les différentes stratégies relatives aux moyens d'existence et les résultats adoptés et recherchés par les hommes et les femmes et exemplifient les différentes valeurs ainsi obtenues. Le rôle clé des femmes rurales en tant que fournisseurs et producteurs de nourriture les relie directement à la gestion des ressources génétiques pour garantir la production de nourriture de la famille. De même, le rôle des hommes en tant que source de revenus est plus souvent lié aux cultures commerciales et à l'amélioration des espèces et des variétés.

Pour les valeurs d'usage indirect, il est important de prendre en compte le statut social qui dérive de la gestion ou de la possession de certaines ressources. Le statut au sein d'une communauté ou d'une société peut être défini par une utilisation des valeurs indirectes. Le statut des hommes et des femmes est souvent défini en fonction de leur accès et de leur contrôle sur les plantes et les ressources animales. Dans de nombreux endroits, élever des poulets dans l'arrière-cour, par exemple, est un critère de définition du statut social de la famille. Une étude de cas au Botswana a révélé que 80 pour cent des personnes qui élèvent des poulets dans l'arrière-cour sont des femmes, et que l'absence de poulets est interprétée comme un signe évident de pauvreté (Moreki, 2001). Cet exemple montre qu'élever des poulets se traduit par l'utilisation directe des valeurs (œufs, viande) et en utilisation indirecte des valeurs tel que le statut social. Au Botswana, comme dans de nombreuses autres régions d'Afrique, les poulets sont généralement considérés comme des animaux élevés par les femmes. C'est surtout parce qu'ils sont considérés comme étant de plus faible valeur commerciale que les autres types d'animaux (le bétail et les chèvres) (Moreki, 2001). Dans ce type de société, le statut d'un homme peut être défini en fonction de la quantité de bétail qu'il possède ou de critères semblables.



Dans l'introduction, nous avons dit que les valeurs d'option viennent des valeurs données à la sauvegarde d'un bien. Cela offre la possibilité d'utiliser le bien à une date ultérieure. C'est une sorte de valeur assurance contre les évènements comme par exemple, contre de nouvelles maladies ou un changement de climat. Il est difficile de savoir si les populations sont conscientes de ce type de valeur, ou jusqu'à quel point il peut influencer leurs pratiques de gestion. Il y a néanmoins des exemples d'agriculteurs qui cultivent ou du moins n'éliminent pas les différentes espèces de plantes sauvages qui poussent dans leurs champs. Ils savent que ces plantes peuvent être importantes pour la sécurité de leur nourriture dans les principales périodes de pénurie de récoltes. C'est en ce sens qu'ils reconnaissent la valeur optionnelle de ces espèces sauvages.

Points clé

- La gamme des valeurs et des avantages qui dérivent de la gestion de la biodiversité agricole est étroitement liée aux stratégies relatives aux moyens d'existence désirés.
- Les valeurs d'usage direct ont une importance plus immédiate sur la gestion de la biodiversité agricole. Nous savons que la biodiversité agricole peut être durable seulement si les personnes qui la gèrent en tirent des bénéfices ou en font une utilisation directe.
- Appliquer une perspective différenciée par genre à l'utilisation des valeurs directes nous aidera à mieux comprendre les bénéfices qui dérivent de la gestion de la biodiversité agricole.
- Les hommes et les femmes bénéficient tous deux des utilisations des valeurs directes qui dérivent du fait de posséder des animaux d'élevage. Cependant, le plus souvent, les hommes se concentrent sur les revenus qui proviennent de la commercialisation des produits des animaux d'élevage ou des animaux eux-mêmes. Dans de nombreux cas les valeurs qui ne sont pas source de revenus sont plus importantes pour les femmes.
- Pour les valeurs d'usage indirect, il est important de prendre en considération le statut social qui dérive de la gestion ou de la possession de certaines ressources.
- Les valeurs d'option proviennent de la valeur accordée à la préservation des biens. Cela offre la possibilité de les utiliser à un autre moment. C'est une sorte de valeur assurance contre la survenue, par exemple, de nouvelles maladies ou d'un changement de climat.



OBJECTIF: le but de la fiche d'information 3.2 est d'introduire les différents avantages et valeurs qui dérivent de la biodiversité agricole et de souligner les différences dans une perspective différenciée selon le genre. L'objectif est d'élargir la compréhension des participants en ce qui concerne les différentes valeurs potentielles. Il relie ces valeurs à tous les résultats des stratégies relatives aux moyens d'existence adoptés par les différents acteurs.

LES BUTS DE L'APPRENTISSAGE: les participants comprennent la différence entre valeurs d'usage direct et indirect et valeurs de non-usage et sont capables d'identifier les valeurs potentielles en ce qui concerne les différents résultats des stratégies relatives aux moyens d'existence.

PROCESSUS

- 1) Le formateur effectue une brève introduction du sujet, celle-ci est basée sur la fiche d'information 3.2 (maximum 30 minutes)
- 2) Les participants peuvent visionner la vidéo de la FAO sur *Livestock diversity in Africa*, en se concentrant essentiellement sur les différents bénéfices obtenus à partir de la diversité des animaux d'élevage. (20 minutes)
- 3) Ensuite, les participants peuvent se répartir en groupes pour essayer d'identifier les différentes catégories d'avantages et de valeurs. Ils peuvent ajouter des exemples supplémentaires couvrant la diversité des plantes à partir de leur travail personnel (1 heure).
- 4) Les résultats du groupe de travail seront présentés en réunion plénière. Le processus portera à l'identification et l'organisation de différentes catégories de valeurs et d'avantages. Ce processus d'organisation peut ensuite être complété par les catégories suggérées dans la fiche d'information 3.2 (1 heure).

Ensuite, si le temps le permet, les participants peuvent discuter en réunion plénière de l'importance des différentes catégories de valeur pour différentes stratégies de subsistance. Cette discussion peut porter à une réflexion sur les différences selon les sexes sur le plan des valeurs et des avantages obtenus (45 minutes).

RÉSULTATS: les participants reconnaissent les diversités des valeurs et les avantages qui dérivent de la biodiversité agricole pour différentes populations et différents résultats de stratégies relatives aux moyens d'existence. Cela les aidera, par la suite, à appliquer le cadre des moyens d'existence et augmentera leur prise de conscience en ce qui concerne la complexité de la gestion de la biodiversité agricole.

TEMPS À DISPOSITION: 3-4 heures

PRENDRE EN COMPTE LE GENRE DANS LES INITIATIVES DE BIODIVERSITÉ AGRICOLE

RELATIONS HOMMES-FEMMES ET POLITIQUES, INSTITUTIONS ET PROCESSUS

Il existe une gamme d'instruments légaux qui règlent la gestion et l'utilisation de la biodiversité agricole. Bien qu'ils soient établis au niveau mondial, il est difficile de les repérer au niveau local. Souvent, les agents de vulgarisation, les agriculteurs et même les chercheurs ne sont pas conscients de leur existence et de leurs contenus. Ce serait aller au-delà de la compétence de cette fiche d'information que d'analyser ces instruments légaux en détail. Cependant, nous pensons que les gestionnaires et les utilisateurs de la biodiversité agricole doivent être conscients de leur existence et de leurs objectifs principaux. Cette fiche d'information fournira une vue d'ensemble afin de montrer dans quelle mesure les questions de genre ont été intégrées dans les politiques internationales concernant la biodiversité agricole. Dans cette fiche d'information, nous n'entrerons pas dans les détails régionaux concernant la ratification de ces instruments légaux ou l'existence de différentes politiques nationales.¹

Sur le plan du genre, ces instruments légaux ne s'attaquent pas aux implications du genre des politiques et des accords légaux. Seuls la Convention sur la diversité biologique et le Plan d'action mondial reconnaissent le rôle clé joué par les femmes du monde en développement dans la gestion et l'utilisation des ressources biologiques. Pour les agents de vulgarisation, les chercheurs et les agriculteurs, comprendre l'impact et la signification de ces instruments légaux dans leur travail quotidien représente un véritable défi.

- ⑥ **L'Engagement international sur les ressources phytogénétiques** était le premier accord international d'envergure qui traite des ressources phytogénétiques présentant un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture. Il a été adopté par la Conférence de la FAO en 1983 en tant qu'instrument visant à promouvoir un consensus international sur les questions d'accès aux ressources phytogénétiques utiles à l'alimentation et à l'agriculture. Cent treize pays ont adhéré à l'Engagement, qui vise à "faire en sorte que les ressources phytogénétiques présentant un intérêt économique et/ou social, notamment pour l'agriculture, soient prospectées, préservées, évaluées et mises à la disposition des sélectionneurs et des chercheurs". Les négociations, conduites par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture en vue de la révision de l'Engagement international, ont abouti à l'adoption du **Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture** par la Conférence de la FAO en novembre 2001.
- ⑥ Le **Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA)** a été adopté après sept ans de négociations par les 184 gouvernements participant à la Conférence de la FAO en novembre 2001. Ce Traité juridiquement contraignant vise toutes les ressources phytogénétiques utiles à l'alimentation et à l'agriculture. Ses objectifs sont la conservation et l'utilisation durable de ces ressources phytogénétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation en harmonie avec la Convention sur la diversité biologique, pour une agriculture durable et pour la sécurité alimentaire. Le Traité est entré en vigueur le 29 juin 2004. Le Traité reconnaît l'énorme contribution que les agriculteurs et leurs communautés ont apporté et continuent d'apporter à la conservation et à la mise en valeur des ressources phytogénétiques. Il s'agit là du fondement des Droits des agriculteurs.

¹ On peut trouver des informations supplémentaires sur ce point dans Law and policy of relevance to the management of plant genetic resources de S.Bragdon, C. Fowler et Z. Franca (eds).2003. Learning Module, ISNAR, La Haye,



Le Traité a également établi un système multilatéral d'accès et de partage des avantages pour favoriser l'accès aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partager les avantages de façon juste et équitable. Le système multilatéral s'applique à plus de 64 espèces cultivées et plantes fourragères importantes. Les avantages monétaires versés dans le cadre du Système multilatéral contribueront à une stratégie de financement visant à mobiliser des fonds pour des activités, des plans, des programmes visant essentiellement à aider les petits agriculteurs des pays en développement.

- ⑥ Le **Plan d'action mondial** (GPA) pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques a été adopté par 150 pays lors de la Quatrième conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques qui s'est tenue à Leipzig en 1996. Le GPA est un élément de support du Traité international. Cela signifie que les contractants du ITPGRFA doivent promouvoir efficacement sa mise en œuvre par le biais d'actions nationales et d'une coopération internationale. Le Plan d'action mondial comprend 20 domaines d'activité prioritaires dans les domaines de la conservation et de la mise en valeur *in situ*; de la conservation *ex situ*; de l'utilisation des ressources phylogénétiques et du renforcement des institutions et des capacités. (FAO, 1996). Le GPA contient de nombreuses références concernant les rôles des femmes dans la conservation de la diversité des plantes. En outre, il développe des activités et des mesures pour renforcer les capacités des femmes à gérer ces ressources de façon durable. Les références au genre sont contenues dans les activités prioritaires suivantes²: conservation des plantes à la ferme (paragraphe 31, 33 et 43 du GPA); promotion de la conservation des plantes sauvages importantes pour l'alimentation (paragraphe 67 et 70); caractérisation et évaluation (paragraphe 158); promotion du développement et de la commercialisation des espèces et des récoltes non utilisées (paragraphe 189, 193, 203, 204), diffusion et amélioration de l'instruction et de la formation (paragraphe 307).
- ⑥ Créée à l'issue du Sommet mondial de 1992, la **Convention sur la diversité biologique** (CDB) est le premier accord international portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Le Traité sur la biodiversité a été rapidement et largement accepté; plus de 150 gouvernements ont signé le document lors de la Conférence de Rio et plus de 183 pays avaient ratifié l'accord en mars 2002. La Convention a trois principaux objectifs: la préservation de la biodiversité, l'utilisation durable de la biodiversité, et le partage juste et équitable des avantages dérivés de l'utilisation commerciale et non commerciale des ressources génétiques. Dans son préambule, la Convention a reconnu le rôle fondamental que les femmes jouent dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. En outre, la CDB a affirmé la nécessité d'une participation complète des femmes à tous les niveaux de décision politique et de mise en œuvre pour la conservation de la diversité biologique. En 1997, dans la Troisième conférence des Parties, les états membres ont reconnu la nécessité de responsabiliser les communautés autochtones et locales. Ils ont reconnu également la nécessité de renforcer leur capacité de conservation *in situ* et de gestion et utilisation durable de la biodiversité agricole, en valorisant ainsi les systèmes de savoir des autochtones. La Conférence des Parties a adopté en 2000 un programme de travail sur la biodiversité. Ce programme décrit les éléments de la biodiversité agricole et reconnaît que la nature et les caractéristiques particulières de la biodiversité nécessitent des solutions différentes sur le plan de la politique et de la programmation. La Convention est une étape capitale puisqu'elle reconnaît pour la première fois que la protection de la diversité biologique est «une préoccupation commune à l'humanité» et une partie intégrante de tout processus de développement.

² See www.fao.org/ag/agp/agps/pgr/default.htm



- ⑥ La **Stratégie globale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage** fournit un cadre à la fois technique et opérationnel pour assister les pays. Elle contient plusieurs éléments clé tels que DAD-IS, un moyen de communication et d'information essentiel pour la mise en place de la Stratégie globale. DAD-IS fournit des lignes directrices pour aider les pays à mieux gérer leurs ressources génétiques animales et des bases de données avec la possibilité de mise à jour, pour aider les pays à développer et à mettre en place leur Stratégie d'action. DAD-IS offre également un moyen de développer un Système mondial de surveillance des ressources génétiques animales.

Les États participants aux stratégies globales de la FAO pour la gestion agricole des ressources génétiques animales sont invités à nommer un point focal national pour les ressources génétiques animales et un coordinateur national. Ces personnes sont responsables des activités au sein des pays en ce qui concerne la gestion des ressources génétiques animales. Ils sont également responsables de la contribution du pays aux efforts mondiaux surtout en échange d'informations et de données.

- ⑥ La **Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes** (CEDEF) est un autre instrument légal qui affronte directement la discrimination contre les femmes et engage les pays membres à mettre en pratique les objectifs de la convention. Cette Convention peut fournir une structure utile pour la mise en œuvre des accords légaux énoncés ci-dessus. La CEDEF adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies est souvent décrite comme une Charte des droits internationaux des femmes. Elle est composée d'un préambule et de 30 articles, elle donne une définition de la discrimination contre les femmes et établit un calendrier pour une action nationale afin de mettre fin à une telle discrimination. En acceptant cette Convention, les états s'engagent à prendre une série de mesures pour mettre fin à la discrimination contre les femmes sous toutes ses formes y compris:

- l'intégration du principe d'égalité des hommes et des femmes dans leur système légal, l'abolition de toute loi discriminatoire et l'adoption de décisions interdisant la discrimination contre les femmes;
- l'établissement de tribunaux ainsi que d'autres institutions pour assurer une protection efficace des femmes contre la discrimination et;
- l'assurance de l'élimination de tous les actes de discrimination à l'encontre des femmes par des privés, des organismes, des entreprises.

Les pays qui ont ratifié ou accédé à la Convention sont légalement liés à la mise en pratique de ses dispositions. Ils se sont également engagés à soumettre des rapports nationaux au moins tous les quatre ans sur les mesures prises pour se conformer aux obligations du traité. Entré en vigueur le 3 septembre 1981, la Convention avait été ratifiée par 176 Etats en mars 2004.

En dépit d'une majeure reconnaissance des différences de genre, bien peu de choses ont été faites pour rendre cette connaissance effective dans les politiques nationales et les programmes pour la gestion et la conservation de la biodiversité agricole.

L'État mondial des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture identifie le remplacement des variétés locales par des variétés et des espèces exotiques améliorées comme principale cause de la détérioration des cultures. Avec le remplacement des variétés traditionnelles des agriculteurs par des nouvelles variétés, on assiste fréquemment à une détérioration génétique. Les gènes et les complexes de gènes que l'on trouve dans de nombreuses variétés agricoles traditionnelles ne sont pas contenus dans celles modernes. En outre, l'introduction de variétés commerciales dans les systèmes agricoles traditionnels réduit souvent la quantité totale de variétés cultivées. Ceci est également vrai pour la substitution des ressources génétiques animales. L'Etat mondial reconnaît les effets négatifs que ces processus ont sur les petits agriculteurs, et surtout sur les femmes, qui dépendent de la diversité génétique pour leurs moyens d'existence.



Néanmoins, il y a toujours de nombreux exemples de politiques nationales et de projets de développement qui promeuvent la production commerciale. Ils se concentrent sur quelques cultures commerciales importantes, qui menacent la biodiversité agricole existante et la sécurité alimentaire. Plus la production est gérée à des fins commerciales, plus les variétés et les races hautement rentables sont utilisées. Par conséquent, les stratégies traditionnelles de réduction du risque, comme l'utilisation de différentes variétés et races, deviennent moins importantes. De nombreuses variétés et races locales sont encore cataloguées comme peu performantes et inférieures par les services de vulgarisation nationaux et par les organisations de recherche. Les politiques nationales encouragent donc l'utilisation de variétés et de races modernes. Celles-ci peuvent porter à une perte irréversible de la diversité génétique ou peuvent avoir une influence sur les rôles et les responsabilités traditionnels des hommes et des femmes. L'exemple suivant du Mali, souligne les effets sur l'utilisation de la biodiversité agricole et sur le genre (voir boîte 2).

[Boîte2] LA CULTURE MARAÎCHÈRE COMMERCIALE AU MALI

Dans le village de Bamana au Mali, la production de subsistance des femmes, fondée sur la biodiversité locale, est entrée en compétition avec la production des cultures exotiques des hommes destinées au marché. Durant ce processus, la production des femmes a été marginalisée ou voir même perdue. Les femmes étaient traditionnellement responsables de la production et de la collecte des variétés traditionnelles de plantes utilisées pour la préparation de sauces. Cependant un régime de culture maraîchère s'est développé là où les femmes cultivaient et ramassaient les plantes nécessaires à leur sauce. L'objectif était de satisfaire une requête urbaine croissante de produits frais au détriment des nécessités domestiques locales. La culture maraîchère comprend normalement des cultures de fruits et de légumes non traditionnels. Les hommes moyennement âgés dominaient le marché.

Source: Wooten, 2003

En raison des technologies modernes et des changements d'habitudes les femmes ont perdu leur influence sur la production qu'elles contrôlaient traditionnellement. Les hommes, qui bénéficient des services de vulgarisation et peuvent acheter des semences, des engrais et les technologies nécessaires, ont gagné l'accès aux ressources. C'est de cette façon que les femmes ont perdu leur statut et leur autodétermination; elles n'ont reçu aucune compensation.

L'étude de cas ci-dessus montre que la biodiversité agricole est menacée parce que elle n'est pas utilisée et non pas parce qu'elle est suremployée, comme c'est le cas pour la faune ou les différentes espèces de plantes sauvages. Les recherches modernes, le développement et la centralisation de races de plantes ont principalement ignoré et miné les capacités d'innovation et d'amélioration des variétés de plantes des communautés d'agriculteurs locaux, ce qui a souvent mené à leur substitution.

Les programmes conventionnels de production ont tendance à se concentrer essentiellement sur «une large adaptation». C'est-à-dire des plantes qui ont la capacité de fournir une moyenne de hauts rendements dans une gamme d'environnements différents pendant des années. Malheureusement, le matériel génétique qui donne de bons rendements dans un environnement mais de mauvais dans un autre, a tendance à être éliminé rapidement du réservoir de gènes du reproducteur. Pourtant ce matériel génétique pourrait être ce dont les petits agriculteurs, dans certaines régions, ont besoin. Les variétés «améliorées» nécessitent de fortes quantités d'engrais et d'autres produits chimiques, que les agriculteurs les plus pauvres ne peuvent pas se permettre. De plus, les professionnels de la reproduction travaillent souvent dans un isolement relatif par rapport aux agriculteurs. Ils sont parfois inconscients des multiples préférences – au-delà du rendement et de la résistance aux maladies et aux insectes nuisibles – des agriculteurs ciblés.



Quelques caractéristiques que les petits agriculteurs recherchent dans les plantes sont la facilité à récolter et à stocker, le goût, les qualités culinaires, la rapidité avec laquelle elles poussent et l'adaptabilité des résidus de récolte à être utilisés comme nourriture pour le bétail. En dépit de cette richesse de connaissances, les programmes conventionnels de reproduction enregistrent une participation limitée des agriculteurs en ce qui concerne l'évaluation et les commentaires sur les variétés expérimentales avant leur mise en vente. Ce manque de participation ne donne pas aux agriculteurs l'impression d'être les détenteurs de la recherche ou de contribuer à celle-ci grâce à leur expérience technique. Si on avait donné la possibilité aux agriculteurs d'évaluer les variétés qui arrivaient aux essais sur le terrain, bon nombre d'entre elles n'auraient jamais passé les tests. Les agriculteurs, et les agricultrices en particulier, ont été les ingénieurs du développement de cultures et de variétés pendant des milliers d'années. Aujourd'hui ils continuent activement à sélectionner et à multiplier la plupart des cultures et des variétés. Celles-ci incluent les prétendues récoltes mineures ou sous-utilisées qui sont si importantes pour la nutrition de la famille.

Cependant, de nombreux exemples encourageants existent là où les agriculteurs sont impliqués dans l'amélioration et la sélection des cultures. Dans la mesure où les programmes conventionnels de reproduction ont apporté peu de bénéfices à l'agro écologie et aux environnements socioéconomiques marginaux, c'est la sélection génétique participative qui représente une approche alternative pour les pays en développement. Une telle approche peut potentiellement contribuer à la conservation et à la gestion durable des ressources phytogénétiques.

Les buts essentiels de la sélection végétale participative sont de créer des technologies plus pertinentes et un accès équitable. Cependant, en fonction des organismes impliqués, les objectifs varient. Par exemple, les programmes de reproduction sur grande échelle, développés par des agences de recherches nationales ou internationales, peuvent souhaiter diminuer les coûts de la recherche. D'autres organismes tels que les groupes d'agriculteurs et les ONG peuvent souhaiter affirmer les droits des populations locales sur les ressources génétiques. Ils peuvent produire des semences, accroître l'expérience technique des agriculteurs ou développer de nouveaux produits pour des créneaux de marchés tels que des aliments issus de l'agriculture biologique.

Points clé

- Il existe une gamme d'instruments légaux qui règlent la gestion et l'utilisation de la biodiversité agricole. D'un point de vue de genre, ces instruments n'essaient pas d'expliquer les implications des politiques et des accords légaux sur des aspects liés au genre.
- Les ressources phytogénétiques étaient à l'origine considérées comme faisant partie du patrimoine de l'humanité. La Convention sur la diversité biologique a conféré aux nations un droit souverain sur leurs ressources génétiques et a établi la nécessité d'un consentement préalable en connaissance de cause avant leur utilisation (UNEP, 1992).
- La conception des ressources phytogénétiques comme faisant partie de la propriété commune est en train de changer rapidement, elles sont désormais perçues comme objets commerciaux.
- Malgré une reconnaissance croissante des différences de genre et des implications au niveau international, peu de choses ont été faites pour rendre cette connaissance effective dans les politiques et les programmes de gestion et de conservation de la biodiversité agricole.
- La biodiversité agricole est menacée parce qu'elle n'est pas utilisée et pas parce qu'elle est surexploitée, ce qui est le cas pour la faune et de nombreuses espèces de plantes sauvages.
- Il y a de nombreux exemples de politique nationale et de développement de projets qui encouragent la production commerciale. Ils se concentrent sur les quelques cultures commerciales plus importantes, qui menacent la biodiversité agricole existante et la sécurité alimentaire. Des changements ont été observés au niveau des rôles et des responsabilités assignés aux hommes et aux femmes.



3.3 FICHE DE PROCESSUS – NOTES À L'ATTENTION DU FORMATEUR

OBJECTIF: le but de la fiche d'information 3.3 est d'introduire les politiques internationales et les accords légaux les plus importants pour la gestion et la conservation de la biodiversité agricole. En outre, elle présente l'influence des politiques et des institutions sur la gestion et la conservation de la biodiversité agricole et sur les différents rôles et responsabilités des hommes et des femmes.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE: les participants sont conscients du cadre légal international existant et réfléchissent aux répercussions des politiques et des institutions sur les responsabilités des hommes et des femmes dans la gestion de la biodiversité agricole.

PROCESSUS

La session commence par une introduction du formateur sur les différents accords légaux et politiques. Pour impliquer les participants dès le début, ils peuvent être invités à donner le nom des structures légales. Durant cette session, le formateur peut attirer l'attention sur le fait que ces structures légales sont principalement discutées au niveau politique. Néanmoins, il convient de le communiquer à tous les niveaux afin d'informer les populations de leurs droits et de leurs responsabilités. Une tâche importante pour le formateur c'est d'identifier l'état de ratification des différents pays représentés à l'atelier.

- 1) Si le temps à disposition le permet, le formateur peut distribuer des articles importants sur différents accords légaux et laisser les participants les lire entre eux par petits groupes. Ensuite, les points clé peuvent être présentés par les participants. (1 heure)
- 2) Les processus sont plus pertinents et plus visibles au niveau de la communauté. Ils peuvent être fournis par les organisations externes ou les populations elles-mêmes. Les participants sont invités à partager leurs expériences professionnelles, notamment les processus et les initiatives qui tentent de responsabiliser les populations locales dans la gestion et les avantages de leur biodiversité agricole (1 heure en incluant la discussion).
- 3) Le formateur doit encore encourager les participants à réfléchir sur les différences entre hommes et femmes sur le plan de l'influence potentielle sur les processus et les initiatives identifiées.

RÉSULTATS: les participants sont conscients de l'existence de règlements internationaux clé et ont identifié les questions importantes qu'elles couvrent. En outre, ils ont réfléchi sur les implications du genre sur les processus potentiels et les initiatives.

TEMPS À DISPOSITION: Minimum 3 heures.

Note : si des informations supplémentaires sur les lois et les politiques sont nécessaires veuillez consulter Bragdon, S, Fowler, C. et Franca Z. (eds).2003 Laws and policy of relevance to the management of plant genetic resources. Learning Module. La Haye, Pays-Bas, ISNAR.

- 📖 GRAIN. 2004 De bonnes idées qui ont mal tourné? Glossaire pour une terminologie correcte. www.grain.org/seedling/?id=259
- 📖 Notes CA N°44 (2002). Contribution des légumes indigènes à la sécurité alimentaire des ménages.
- 📖 Wooten, S. 2003. Genre, horticulture commerciale et menaces pour la diversité des plantes locales dans le Mali rural. *Dans* Howard, P.L. (Ed). 2003. Women and plants, gender relations in biodiversity management and conservation, UK, ZED Books.



RÉFÉRENCES - MODULE 3

- Anderson. 2003. Sustaining livelihoods through animal genetic resources. In Conservation and sustainable use of agricultural biodiversity. Published by CIP-UPWARD in partnership with GTZ, IDRC, IPGRI and SEARICE
- Armstrong, S. 1993. The last taboo. *WorldAIDS*, 29:2.
- Bragdon, S., Fowler, C. & Franca, Z. (eds). 2003. Laws and policy of relevance to the management of plant genetic resources. Learning Module. The Hague, The Netherlands, ISNAR.
- FAO. June 1996. Global plan of action for the conservation and sustainable utilisation of plant genetic resources for food and agriculture, Leipzig, Germany.
- FAO. 2003. HIV/AIDS and agriculture: impacts and responses. Case studies from Namibia, Uganda and Zambia.
- FAO. No date. Gender and food security - The feminization of agriculture. Source: www.fao.org/Gender/en/agrib2-e.htm
- Funtowicz, S.O. & Ravetz, J.R. 1994. The worth of a songbird. *Ecological economics as a post-normal science*. *Ecological economics* 10, pp.197-207.
- GRAIN. 2004. Good ideas turned bad? A glossary of right-related terminology. www.grain.org/seedling/?id=259
- Howard, P.L. 2003. Women and plants, gender relations in biodiversity management and conservation. United Kingdom, ZED Books.
- IK Notes, No. 44. May 2002. The contribution of indigenous vegetables to household food security.
- Leskien, D. & Flitner, M. 1997. Intellectual property rights and plant genetic resources: Options for a sui generis system. IPGRI, *Issues in Genetic Resources* No. 6, June 1997.
- Moreki. 2001. Village poultry and poverty alleviation. Workshop proceedings of community based management of animal genetic resources, Swaziland 7-11 May 2001.
- UNEP. 1992. Convention on Biological Diversity. www.biodiv.org
- White, J. & Robinson, E. 2000. HIV/AIDS and rural livelihoods in sub-Saharan Africa. United Kingdom, Natural Resources Institute, University of Greenwich.
- Wooten, S. 2003. Losing ground: Gender relations, commercial horticulture, and threats to local plant diversity in rural Mali. In Howard, P.L. (Ed). 2003. Women and plants, gender relations in biodiversity management and conservation, United Kingdom, ZED Books.

Sites internet

- Site Internet FAO Web sur les ressources phylogénétiques: www.fao.org/ag/agp/agps/pgr/default.htm
- Site Internet FAO sur la Biodiversité agricole: www.fao.org/biodiversity/index.asp?lang=en
- Site Internet FAO sur le Genre, la biodiversité agricole et le savoir local: www.fao.org/sd/links
- Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (IU): www.fao.org/ag/cgrfa/IU.htm
- ITPGRFA ou Traité international sur les ressources phylogénétiques: www.fao.org/AG/CGRFA/ITPGR.htm
- Plan d'action mondial Leipzig, 1996: www.fao.org/WAICENT/FaoInfo/Agricult/AGP/AGPS/GpaEN/leipzig.htm
- Convention sur la diversité biologique www.biodiv.org/convention/articles.asp
- Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage: www.fao.org/ag/cgrfa/AnGR.htm
- CEDEF: www.un.org/womenwatch/daw/cedaw